



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 171 – Juin 2024 – 1 euro

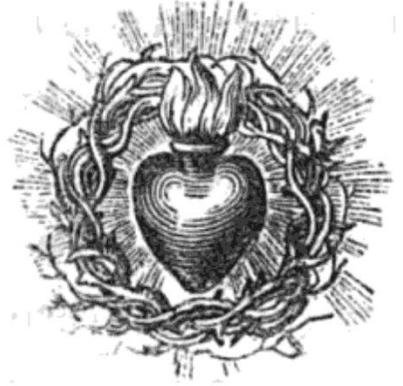


LE SACRE-CŒUR DE JESUS OU L'AMOUR DE DIEU MANIFESTE

Lorsque, en 1992, Jean-Paul II vint à Denver au rendez-vous des jeunes Américains, ceux-ci lui dirent que beaucoup de leurs camarades n'acceptaient pas qu'on leur parle de la loi de Dieu. Que faire alors ? Le pape leur répondit laconiquement : "Parlez-leur de Jésus-Christ."

Il y a eu dans l'histoire de l'humanité cet événement extraordinaire auquel on ne devrait pas s'habituer : une des trois personnes divines est venue parmi nous.

L'Homme-Dieu est vraiment né sur la terre comme tous les enfants du monde. Il est devenu jeune homme ; apprenti, il a travaillé ; il a dormi, il a mangé, il a parlé aux foules, il a marché avec ses apôtres et ses disciples sur les routes poudreuses de Palestine ; il a souffert, il est mort, il est ressuscité. Tout cela n'est-il pas miraculeux ? Eh bien, depuis cet événement unique dans l'histoire des hommes, des milliers d'êtres humains ont vécu leur regard fixé sur lui comme sur quelqu'un de vivant, quoique invisible. Pendant des siècles et jusqu'à la fin du monde, il aura été contemplé, aimé, imité, servi, adoré ; personne au monde, aucune créature n'aura été aimée aussi passionnément que le Christ Jésus.



Dom Vonier pense que l'histoire de la sainteté chrétienne révèle un amour personnel intense pour le Christ, au point qu'une amitié personnelle aussi profonde, aussi universelle pour quelqu'un qui n'est pas de ce monde ne serait pas concevable si celui-ci n'était une personne divine. On chercherait vainement dans l'histoire des religions un personnage, réel ou mythique, qui puisse comme le Seigneur Jésus s'inscrire aussi profondément dans la conscience humaine.

Il est remarquable qu'il puisse être à la fois l'ami universel et cependant le confident le plus exclusivement personnel de chacun d'entre nous. Cela peut changer toute une vie, même une vie de prêtre. En 1877, Dom Romain, qui sera le premier abbé d'En-Calcat, était tout dévoué à son ministère apostolique. Déjà avancé en sainteté, animé d'un zèle conquérant, il était doué d'un rare discernement des âmes, dont il découvrait le mystère dès les premiers instants au confessionnal. Il avait pour dirigée une jeune fille de vingt ans, Marie Cronier, qui deviendra l'abbesse fondatrice des bénédictines de Dourgne.

Or cette jeune fille, encore dans le monde, jouissait d'une forme d'union très haute avec le Seigneur Jésus, qui l'éclairait d'une façon constante, précise et personnelle.

Un jour, Notre-Seigneur lui confia un message qui pourrait paraître étrange, étant adressé à son père spirituel, prêtre et religieux, de quatorze ans plus âgé qu'elle. Voici ce message : "J'appelle ton bon père à la sainteté. Dis-lui qu'il entre dans mon cœur, qu'il soit tout intérieur, qu'il se perde en moi." Et Dom Romain avouera plus tard que ces paroles lui firent un bien profond et durable. Tout n'est donc pas donné en une seule fois : il existe des phases d'approfondissement successives dans l'union à Dieu.

Plus près de nous, le Père Jubani nous a parlé, le visage rayonnant, de son incarcération pendant vingt-six ans dans les geôles communistes d'Albanie. Il s'est peu étendu sur les épreuves incroyables qu'il dut subir pendant sa captivité, mais nous avons réalisé qu'une certaine dose de souffrance éprouvée dans un tel état de joie serait inexplicable sans l'aide de la grâce, sans le secours de la présence intérieure d'une personne divine.

Tel est le témoignage des mystiques.

Ils disent tous la même chose, à preuve ces lignes tirées de l'Imitation de Jésus-Christ :

« L'ardeur même d'une âme embrasée s'élève jusqu'à Dieu comme un grand cri : Mon Dieu ! Mon amour ! Vous êtes tout à moi, et je suis tout à vous. Dilatez-moi dans l'amour, afin que j'apprenne à goûter au fond de mon cœur combien il est doux d'aimer, et de se fondre et de se perdre dans l'amour. Que l'amour me ravisse et m'élève au-dessus de moi-même, par la vivacité de ses transports. Que je chante le cantique de l'amour, que je vous suive, ô mon bien-aimé, jusque dans les hauteurs de votre gloire, que toutes les forces de mon âme s'épuisent à vous louer, et qu'elle défaille de joie et d'amour. » « Tendre époux de mon âme, pur objet de son amour, ô mon Jésus, Roi de toutes les créatures ! qui me délivrera de mes liens, qui me donnera des ailes pour voler vers vous et me reposer en vous ? »

Dom Gérard CALVET osb, *Lettre aux 18-20 ans de l'an 2000*, pp. 49-52.

CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

MAI 2024



1^{er} mai :

Afin d'honorer saint Joseph artisan, une messe solennelle est célébrée à Saint-Just. C'est l'occasion de confier notre activité au patron des travailleurs.

9 mai :

La fête de l'Ascension est célébrée à la collégiale Saint-Just par trois messes, comme le dimanche.

18, 19 et 20 mai :

En ce week-end de la Pentecôte de nombreux fidèles se rendent à Paris pour le traditionnel pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté, de l'église Saint-Sulpice à la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Les autres se retrouvent pour un pique-nique paroissial à la maison Padre Pio.

24 mai :

Le collège François et Jacinthe de Fatima offre son concert de fin d'année à l'église Saint-Genest de Saint-Genis-Laval. Le programme célèbre la Pentecôte avec des pièces religieuses en différentes langues.

abbé Donatien VIOT fssp.

LA BEAUTE DE LA LITURGIE

Comme des enfants gâtés, nous consommons - avec bonheur -, le BEAU dans les cérémonies solennelles développées à Saint-Just :

- soin du décor entretenu par de bonnes volontés,
- déploiement du service d'autel, précis et déjà image de la liturgie céleste,
- présence d'une chorale dévouée, compétente et riche dans son répertoire polyphonique.

Tout cela porte à la prière et l'on ne peut que remercier les abbés, initiateurs et acteurs dans les cérémonies, et encore, j'ai tu le dévouement sans borne du (presque) soliste des parties grégoriennes des offices.

Pourtant, le chant de l'Eglise, c'est le chant grégorien. Si un petit retour sur son histoire et l'exposé des qualités qu'il porte pouvait engager les choristes polyphoniques et d'autres messieurs ou jeunes gens à former un chœur grégorien à Saint-Just, combien la gloire divine en serait-elle décuplée !

1- Les origines du grégorien (d'après l'ICRSP)

Nous pouvons diviser son histoire en cinq périodes.

I-III^{ème} siècle : Le peuple juif récitait les psaumes pour s'adresser à Dieu dans la prière. Il est donc naturel que les premières communautés chrétiennes issues du judaïsme se soient inspirées de cette façon de prier. Durant les persécutions, la prudence leur dictait de ne pas faire usage des instruments de musique bruyants. Il en résulta pour le chant liturgique ce caractère de pureté et de richesse spéciales qu'il dut à la nécessité de se suffire à lui-même. La beauté de ces pièces archaïques est toute en simplicité.

IV-VI^{ème} siècles. : C'est l'époque où les textes liturgiques sont fixés.

Le pape Grégoire I^{er} (590-604) a notifié les textes à utiliser en liturgie, textes auxquels étaient évidemment rattachées des mélodies plus anciennes.

VII-XI^{ème} siècles : C'est une période religieuse florissante au cours de laquelle de nombreuses pièces sont composées. Les musiques entrent alors en concurrence : chant « vieux-romain », gallican, wisigothique, alémanique, ambrosien... La réforme carolingienne promeut l'unité liturgique. Vers 850 apparaît l'écriture musicale pour pouvoir aider les chantres dans leur travail de mémoire.



XII-XIX^{ème} siècles : Beaucoup de créations nouvelles mais l'on assiste à la perte de la méthode d'interprétation.

De 1880 à nos jours. Les travaux de Dom Mocquereau sous l'abbatit de dom Guéranger à Solesmes restaurent l'intégralité du répertoire, et, conjointement, une redécouverte de la façon d'interpréter les mélodies grégoriennes permet un renouveau du chant. Dès 1903, le pape saint Pie X allait confirmer la valeur d'une telle démarche et, plus encore, demander à toute l'Église de rite romain de reprendre le chant grégorien comme chant étroitement lié à la liturgie latine. Cette demande sera confirmée de façon particulièrement solennelle, par la Constitution *Sacrosanctum Concilium* du Concile Vatican II :

"L'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place".

2- Le caractère du chant grégorien. (d'après Dom Gajard : *Les plus belles mélodies grégoriennes.*)

a. La langue musicale grégorienne est d'une telle souplesse qu'elle se prête admirablement aux moindres des mouvements de l'âme.

« Discrétion, mesure, sobriété, réserve, simplicité, profondeur, vérité, en même temps que plénitude et noblesse, tels sont les mots qui caractérisent le mieux, du simple point de vue artistique, l'expression des mélodies grégoriennes. Et, par-là, l'art grégorien rentre véritablement parmi les arts de l'antiquité, toujours d'une magnifique simplicité [...] L'art doit tendre à la perfection de l'individu humain et non pas à son abaissement ; s'il s'adresse aux sens en provoquant des impressions et des émotions qui leur appartiennent, ce n'est que pour éveiller en quelque sorte la pensée de l'homme, pour l'aider à s'affranchir et à s'élever au-dessus du monde visible et sensuel par une sorte d'échelle habilement ménagée, d'après des lois posées par Dieu lui-même.

Si l'on voulait caractériser d'un mot le chant grégorien, il faudrait dire qu'il est avant tout intérieur. [...]

Avec le chant grégorien, il faut le reconnaître, nous sortons de la musique proprement dite, je veux dire du domaine proprement esthétique, artistique et musical. Si, par la langue dans laquelle il s'exprime, il appartient matériellement à la musique, il dépasse infiniment, par sa fin, la musique. C'est à Dieu tout seul qu'il s'adresse, et non aux fidèles, sinon secondairement et comme par surcroît. Il n'est donc pas un article de concert, même spirituel ; il n'a pas sa fin en lui-même, il est essentiellement en fonction d'autre chose, qui lui donne sa raison d'être, [...] c'est-à-dire le commerce intime de l'âme avec Dieu. [...] Le chant grégorien lui aussi est un consacré. Il n'existe que pour Dieu, pour L'adorer, Le remercier, et Lui apporter tout l'amour de l'humanité rachetée. Il ne vise aucunement à produire un effet, à attirer les regards sur soi, à plaire ; il n'a qu'un but : « servir », se faire oublier pour conduire les âmes à Dieu. En lui se vérifie magnifiquement le joli mot de saint Jean-Baptiste : *Illum oportet crescere, me autem minui*. (Il faut qu'Il croisse et que je diminue).

Si le chant grégorien n'est pas un sacrement, il est du moins un sacramental, comme la liturgie dont il fait partie intégrante ; c'est dire qu'il opère *ex opere operantis Ecclesiae*, « par la vertu de l'Eglise » qui prie par lui. Il n'est pas en effet une prière individuelle, si belle qu'elle soit, mais la prière de l'Eglise, en tant que telle ; nos pauvres individualités doivent s'effacer et disparaître dans le grand courant de l'Eglise, le corps social du Christ. Et il serait facile de montrer

que telle était bien l'idée que l'on s'en faisait au Moyen Age. [...] Ces pièces admirables sont nées de la contemplation surnaturelle, jaillies du cœur des saints en plein commerce avec Dieu, sous la lumière de foi ».

- b. Le chant grégorien au service d'un texte, celui de l'Écriture, qui est inspirée.

Le chant grégorien a cela de plus que le chant polyphonique qu'il est l'écho dans l'Église de la louange du Verbe Incarné à la gloire du Père céleste. Il atteint le but de la liturgie en épanouissant la vie divine de chaque chrétien dans l'adoration contemplative et dans l'amour le plus pur et le plus désintéressé.

La Révérende Mère Élisabeth-Paule Labat, moniale de Saint-Michel de Kergonan, a pu écrire du chant grégorien : « La source surnaturelle de son inspiration en fait un chant sacré. Il puise dans le texte divin vie, lumière et ferveur et il transmet une grâce qui, à la manière d'un sacramental, accomplit harmonieusement sa signification. Soutenus par les mélodies grégoriennes, les élans de l'amour surnaturel vont chanter avec enthousiasme le poème nuptial de l'Alliance de Dieu avec son peuple, en sachant unir harmonieusement, au cours des célébrations, la spontanéité à la profondeur, la nostalgie à l'espérance, la joie à la tendresse. A travers les formes très variées d'un lyrisme sacré, la louange vocale va passer de la plus intense concentration à la plus riche exubérance, du silence de l'extase à la jubilation de l'allégresse, mais toujours dans la sérénité et la sobriété. » (*Louange à Dieu et chant grégorien*).

Le chant grégorien se présente à nous avec cette caractéristique qu'il permet à tous les chrétiens de tous les temps et de tous les pays de prendre leur part à la foi, l'espérance, l'amour et la contemplation même de l'Église Une et Universelle. Ce chant est, en effet, au service du texte inspiré des Écritures. Dans son encyclique *Mediator Dei*, le pape Pie XII précise : « La musique sacrée doit être sainte ; qu'elle n'admette pas et ne laisse passer ni en elle-même ni dans la façon dont elle est présentée rien qui puisse donner une impression de profane. C'est par cette sainteté qu'excelle surtout le chant grégorien. [...] Ce chant, en effet à cause de l'union intime de la mélodie avec le texte sacré, non seulement s'accommode à lui parfaitement, mais il semble en exprimer la force

et l'efficacité, et il pénètre de sa douceur les esprits de ceux qui l'écoutent, et cela par des moyens simples et faciles. [...] Tous ceux auxquels le Christ Notre-Seigneur a confié la garde et la dispensation des richesses de son Eglise doivent conserver soigneusement ce précieux trésor du chant sacré grégorien et y faire participer abondamment le peuple chrétien. »

3- Le chant grégorien, méthode d'éducation.

Depuis le siècle dernier, nous avons vu croître une recherche sur les neurosciences, appliquées entre autres, au grand sujet de la pédagogie. Parmi les quatre « piliers » retenus, elles soulignent, avec raison, l'importance de l'attention. Le trouble de cette faculté est regardé comme une des causes principales des difficultés d'un élève pour travailler.

Or, l'apprentissage du chant grégorien, d'après les réflexions de l'éducateur qu'était l'abbé Berto, « est une discipline ascétique rigoureuse, et, s'agissant d'enfants, une méthode complète d'éducation ».

- a. Le chant grégorien ne supporte pas le caprice, il est propre à tremper les caractères :
 - i. Le grégorien est une ascèse. « Se surveiller incessamment d'un rythme à l'autre, lancer sa voix, la retenir, la lancer encore au gré du binaire ou du ternaire, ne point baisser, bien attaquer au-dessus de la note, bien "mordre dans les consonnes", penser à toutes ces choses à la fois dont chacune est nécessaire, sans se permettre, au pied de la lettre, une fraction de seconde d'inattention, car il suffit d'une fraction de seconde pour manquer un ictus et vitrioler tout un neume, se livrer à cette ascèse, oui, c'est le vrai mot [...] c'est un exercice merveilleux de maîtrise de soi, un entraînement incomparable du vouloir ». Abbé Berto. (*Correspondance*).
 - ii. Une classe de grégorien est aussi une leçon d'énergie. Elle demande une tenue irréprochable du corps afin de faire sortir sa voix, une attention aux paroles prononcées exactement, et beaucoup de persévérance.

iii. Le chant grégorien enseigne la maîtrise des émotions par sa sobriété et son austérité. Ce n'est pas la sensibilité qu'il atteint, mais, « La vertu propre [du chant grégorien] est de nous faire rentrer au dedans de nous, non pour nous analyser, mais pour y trouver Celui qui y habite, pour parler, converser, vivre avec Lui dans l'intime cœur à cœur. Bannissant par principe tout ce qui serait passion, ébranlement des nerfs, sentimentalisme, elle (la langue musicale) est faite pour réaliser en nous l'harmonieux équilibre des facultés de l'âme, l'ordre, la vraie paix, condition indispensable de la prière : modalement, pas de "sensible", pas de grands intervalles ; rythmiquement, pas de divisibilité du temps premier, pas de mesure, pas de temps "fort", pas de syncope, pas de heurt ; au total quelque chose d'éminemment sobre, dépouillé : discipline austère assurément, mais qui excelle à maintenir l'âme dans les dispositions d'adoration, de dépendance, de révérence devant la Majesté divine, bref à lui inculquer ce "sens de Dieu" qui est la base même de la spiritualité chrétienne ». Dom Gajard. (*Le trésor grégorien*).

b. Le chant grégorien contribue à la formation des cœurs et des intelligences.

C'est une prière théologale. Il est participation à la prière de l'Eglise qui sert et loue Dieu dans la liturgie. : « La poésie et le chant liturgiques non seulement disposeront l'esprit, en ce qu'il a de plus haut, à se mouvoir dans la pure lumière des mystères révélés, chose que les plus nobles poètes, même chrétiens, ne nous enseignent qu'insuffisamment ; mais de plus, la poésie et le chant liturgiques dissiperont l'envoûtement qui venait des poésies malfaisantes pour y substituer l'incantation des strophes et des versets qui nous préparent à marcher sur les routes de notre pèlerinage terrestre avec l'humilité, la force, la pureté, l'oubli de soi, la douceur et le courage enseigné dans l'Évangile ».

RP. Calmel. (*Les Mystères du Royaume de la Grâce*).

« Le chant sacré, uni aux paroles, est une partie nécessaire et intégrante de la liturgie solennelle. Pourquoi « nécessaire et intégrante » ? Certainement pas pour des motifs purement esthétiques, dans un sens superficiel, mais parce qu'il

coopère, précisément en raison de sa beauté, à nourrir et exprimer la foi, et donc à la gloire de Dieu et à la sainteté des fidèles, qui sont l'objectif de la musique sacrée ».

SS Benoît XVI (10 nov. 2012, à l'Association italienne Sainte Cécile)

C'est le témoignage de Paul Claudel, poète français, qui se convertit en écoutant le chant du Magnificat au cours des Vêpres de Noël dans la cathédrale Notre-Dame de Paris : « Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant, mon cœur fut touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher. »

Ibid.

c. Le chant grégorien est imprégnation du surnaturel pour la vie.

« Oui leur faiblesse (des enfants du Foyer ND de Joie) est pour toujours pétrie de cette sublimité. Ils ne sauraient plus décliner rosa la rose, mais jamais ne s'éteindra dans leurs entrailles le chant du "Regina Cæli" de Pâques ou le "Cibavit" du Saint-Sacrement. Inoubliable, inoubliée, la prière grégorienne les garde victorieusement "Pèlerins de l'Absolu" ».

Abbé Berto.

Il semble que ce soit encore au pape bien-aimé et musicien, Benoît XVI, que nous pouvons emprunter la conclusion de ces quelques lignes :

« Engagez-vous à améliorer la qualité du chant liturgique, sans avoir crainte de retrouver et de valoriser la grande tradition musicale de l'Église, qui dans le chant grégorien et dans la polyphonie possède deux expressions très élevées. »

Theophrasta

ORDO LITURGIQUE

JUIN 2024 - MOIS DU SACRÉ-CŒUR



Samedi 1^{er} juin : Sainte Angèle de Mérici, vierge, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 2 juin

Solennité du Très Saint Sacrement (Fête-Dieu), 1^{ère} classe, Blanc

Lundi 3 juin : Sainte Clotilde, reine et veuve, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 4 juin : Saint François Caracciolo, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 5 juin : Saint Boniface, évêque et martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Jeudi 6 juin : Saint Agobard, évêque de Lyon, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 7 juin : Fête du Sacré-Cœur de Jésus, 1^{ère} classe, Blanc

Samedi 8 juin : Saint Marcellin Champagnat, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 9 juin

Solennité du Sacré-Cœur de Jésus, 1^{ère} classe, Blanc

Lundi 10 juin : Sainte Marguerite d'Écosse, reine et veuve, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 11 juin : Saint Barnabé, apôtre, 3^{ème} classe, Rouge

Mercredi 12 juin : Saint Jean de Saint-Facond, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 13 juin : Saint Antoine de Padoue, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 14 juin : Saint Basile le Grand, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 15 juin : de la Sainte Vierge au samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 16 juin

4^{ème} dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

Lundi 17 juin : Saint Prisque, évêque de Lyon, 3^{ème} classe, Blanc
Mardi 18 juin : Saint Ephrem de Syrie, diacre et docteur, 3^{ème} classe, Blanc
Mercredi 19 juin : Sainte Julienne Falconieri, vierge, 3^{ème} classe, Blanc
Jeudi 20 juin : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Vendredi 21 juin : Saint Louis de Gonzague, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Samedi 22 juin : Bienheureux Innocent V, pape et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 23 juin

5^{ème} dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

Lundi 24 juin : Nativité de Saint Jean-Baptiste, 1^{ère} classe, Blanc
Mardi 25 juin : Saint Guillaume, abbé, 3^{ème} classe, Blanc
Mercredi 26 juin : Saint Jean et Saint Paul, martyrs, 3^{ème} classe, Rouge
Jeudi 27 juin : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Vendredi 28 juin : Saint Irénée, évêque de Lyon, docteur et martyr, et ses compagnons, martyrs, 1^{ère} classe, Rouge
Samedi 29 juin : Les saints Apôtres Pierre et Paul, 1^{ère} classe, Rouge

Dimanche 30 juin

Solennité des saints Apôtres Pierre et Paul, 1^{ère} classe, Rouge

Lundi 1 juillet : Fête du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1^{ère} classe, Rouge
Mardi 2 juillet : Visitation de la Sainte Vierge, 2^{ème} classe, Blanc
Mercredi 3 juillet : Saint Léon II, pape et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Jeudi 4 juillet : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Vendredi 5 juillet : Saint Antoine-Marie Zaccaria, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Samedi 6 juillet : de la Sainte Vierge au samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 7 juillet

7^{ème} dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

REFLEXIONS D'UN NOUVEAU CATHOLIQUE SUR LES AUTRES RELIGIONS

1- La religion

Au long de cette année, l'abbé Lion nous a parlé dans tous les sens possibles de ce qu'est la vertu de religion.

Il nous l'a placée, selon la théologie de saint Thomas d'Aquin, en tant que fille de la vertu de justice. Nous, en tant que créatures, nous avons tout reçu du Créateur et spécialement ce que personne d'autre aurait pu nous donner : l'être même.

Un adage philosophique nous dit simplement « On ne peut donner que ce que l'on a ». Ce qu'aucun être périssable contient en propre, c'est-à-dire dans son essence, c'est justement l'existence, c'est l'acte d'être.

Ceux qui ont déjà étudié les preuves philosophiques de l'existence de Dieu chez saint Thomas d'Aquin sont bien familiers avec ce concept qui, aussi simple que profond, devient la couronne de toute son œuvre.

Une chaîne de cause à effet composée d'êtres qui ne se suffisent pas, même si on la prolonge vers l'infini, reste toujours insuffisante. Au point de vue de l'être il nous faut donc nécessairement un être qui contient l'existence dans son essence. Un tel être ne peut pas ne pas être, il a toujours existé, il existe pour toujours et il existe dans son présent propre que nous appelons l'éternité, et tout cela de manière nécessaire.

Dans le monde qui nous entoure, qui est source de notre connaissance, nous constatons que rien ne présente cette stabilité qui pourtant est nécessaire pour que l'existence soit. Cette découverte, que l'insuffisance même des choses qui nous entourent ne fait que nous désigner, ce Dieu invisible a fait une grande partie de la conversion de saint Augustin à qui j'aimerais bien prêter la parole.

Nous lisons dans le dixième livre de ses « confessions » :

*« Je ne doute pas, mais je suis sûr dans ma conscience, Seigneur, que je t'aime. **Tu as frappé mon cœur de ton Verbe et je t'ai aimé.** D'ailleurs, et ciel et terre et tout ce qui est en eux, les voici de partout qui me disent de t'aimer, et ils ne cessent de le dire à tous les hommes, pour qu'ils soient sans excuse. Mais plus profondément, toi tu auras pitié de qui tu voudras avoir pitié, et **tu accorderas miséricorde à qui tu voudras faire miséricorde** sans quoi c'est à des sourds que le ciel et la terre disent tes louanges. Eh bien, qu'est-ce que j'aime quand je t'aime ? Ce n'est pas la beauté d'un corps, ni le charme d'un temps, ni l'éclat de la lumière, amical à mes yeux d'ici-bas, ni les douces mélodies des cantilènes de tout mode, ni la suave odeur des fleurs, des parfums, des aromates, ni la manne, ni le miel, ni les membres accueillants aux étreintes de la chair. Ce n'est pas cela que j'aime quand j'aime mon Dieu. **Et pourtant, j'aime certaine lumière et certaine voix, certain parfum et certain aliment, et certaine étreinte quand j'aime mon Dieu.** Lumière, voix, parfum, aliment, étreinte de l'homme intérieur qui est en moi, où brille pour mon âme ce que l'espace n'y saisit pas, où résonne ce que le temps rapace ne prend pas, où s'exhale un parfum que le vent ne disperse pas, où se savoure un mets que la voracité ne réduit pas, où se noue une étreinte que la satiété ne desserre pas. C'est cela que j'aime quand j'aime mon Dieu. Et qu'est-ce que cela ? J'ai interrogé la terre et elle a dit « **Ce n'est pas moi** » Et tout ce qui est en elle a fait le même aveu. J'ai interrogé la mer, les abîmes, les êtres vivants qui rampent. Ils ont répondu : « **Nous ne sommes pas ton Dieu**, cherche au-dessus de nous ». J'ai interrogé les brises qui soufflent, et tous les espaces aériens ont dit avec ceux qui les habitent : « Anaximène (philosophe grec pour qui l'air était la matière première) se trompe : je ne suis pas Dieu » J'ai interrogé le ciel, le soleil, la lune, les étoiles : « Nous non plus nous ne sommes pas le Dieu que tu cherches » disent-ils. Et j'ai dit à tous les êtres qui entourent les portes de ma chair : « Dites-moi sur mon Dieu, puisque vous, vous ne l'êtes pas, dites-moi sur lui quelque chose ». Ils se sont écriés d'une voix puissante : « **C'est Lui-même qui nous a faits** ». Mon interrogation c'était mon attention, et **leur réponse, leur beauté.** ».*

Et pour conclure quelques chapitres plus tard, saint Augustin reprend :

*« Combien tard ne t'ai-je aimée, **ô beauté si ancienne, si nouvelle**, combien tard ne t'ai-je aimée ? Et voici que **tu étais au-dedans, alors que moi j'étais au-dehors**, et c'est là que je te cherchais, et sur la grâce de ces choses que tu as faites, pauvre disgracié,*

*je me ruais ! Tu étais avec moi et je n'étais pas avec toi, elles me retenaient loin de toi, ces choses, qui pourtant, **si elles n'existaient pas en toi, n'existeraient pas.** Tu as appelé, tu as crié et tu as brisé ma surdité, tu as resplendi et tu as dissipé ma cécité, tu as embaumé, j'ai respiré et haletant j'aspire à toi. J'ai goûté et j'ai eu faim et j'ai eu soif, tu m'as touché, et je me suis enflammé pour votre paix. ».*

Avant de continuer notre propos je propose que nous nous arrêtions sur quelques mots de ce texte de saint Augustin que je veux que vous gardiez en mémoire pour la suite.

- « Tu as frappé mon cœur de ton Verbe et je t'ai aimé »
 - Saint Paul nous dit clairement « *fides ex auditu* » *la foi vient de l'ouïe et l'ouïe vient du Christ.* C'est le Verbe lui-même qui nous donne la grâce d'entendre le témoignage des apôtres écrit pour nous dans les Saintes Ecritures, et de ce que nous avons entendu nous avons eu la foi en Jésus, comme notre Sauveur. En le reconnaissant comme tel, nous l'aimons car on ne peut aimer que ce que l'on connaît. Tel est l'état de l'homme sur terre qui aime un Dieu qu'il entrevoit dans le clair-obscur de la foi, tel sera l'état de l'homme au ciel quand il verra Dieu face à face pour en faire l'objet indéfectible de son amour.
- « *Tu auras pitié de qui tu voudras avoir pitié, et **tu accorderas miséricorde à qui tu voudras faire miséricorde*** »
 - La foi nous est tout d'abord une grâce, car il s'agit d'une vertu théologale et donc surnaturelle. Elle est un don fait librement par Dieu à qui il veut, comme il le veut. Certes, nous devons la demander, et pour nous-mêmes, et pour ceux qui nous sont chers, mais elle n'est pas naturellement due à la nature humaine.
 - Ceci nous portera à comprendre la grande importance des ordres contemplatifs qui prient sans cesse pour que Dieu accorde la grâce de la conversion des cœurs.
 - Ceci nous aidera également à comprendre ce que saint Thomas nous dira sur les prédestinés à l'appartenance au corps du Christ. Nous y reviendrons tout à l'heure.

- **« Et pourtant, j'aime certaines lumières et certaines voix, certains parfums et certains aliments, et certaines étreintes quand j'aime mon Dieu »**
 - Alors que Dieu dépasse infiniment la beauté des choses terrestres, nous, en tant que pauvres petits êtres sensibles, nous connaissons quelque chose de Sa beauté, par analogie, dans ce qui nous entoure. Double bénédiction et malédiction, alors que nous sommes sans cesse rappelés à la bonté de Dieu à travers un beau paysage, un ami vertueux, une musique harmonieuse, le risque est de ne pas savoir passer au-dessus de ces choses belles, de les prendre pour Dieu, et de se trouver enchaîné par elles. Le charme des choses de la terre était la prison d'Augustin (et de beaucoup de nos contemporains) pour de nombreuses années. D'où la réponse qu'il leur attribue :
- **« Nous ne sommes pas ton Dieu, c'est Lui-même qui nous a faites »**
 - Et voilà la sortie du désordre pour Augustin. Les créatures sont, certes, très belles, mais il ne faut pas manquer d'entrevoir la beauté de leur Créateur qui l'emporte infiniment sur elles.
 - Voilà la référence à saint Thomas, qui décrit que l'étude approfondie des créatures mène nécessairement à découvrir leur faille métaphysique. Elles ne contiennent pas l'être en elles-mêmes, elles tiennent leur existence d'un Autre. Elles ne pourront jamais satisfaire notre désir infini car en elles-mêmes elles ne sont que finitude, et, osons le dire, que néant. « Tu es poussière et poussière tu retourneras »
- **« Ô beauté si ancienne, si nouvelle, combien tard ne t'ai-je aimée ? Et voici que tu étais au-dedans, alors que moi j'étais au-dehors »**
 - Bien que la beauté des choses soit la même qu'avant, le nouveau regard de foi que saint Augustin porte sur elles, leur donne un éclat qui paraît tout nouveau, bien que rien n'ait changé.
 - Ce qui était vrai pour saint Augustin quant à sa première conversion peut également être vrai pour nous quand nous

traversons les différentes conversions de la vie spirituelle, mais je ne m'y attarde pas. Je renvoie simplement aux études sur l'inhabitation trinitaire dans l'âme et les missions invisibles du saint Esprit qui sont liées à l'augmentation de la grâce dans l'âme chrétienne qui entre dans un nouvel état de vie. Mais pour ce sujet, très intéressant, il va falloir y revenir une autre fois.

Revenons à notre thème de cette année, la vertu de religion, et celui d'aujourd'hui, les fausses religions. Au début de l'année, je me rappelle que l'abbé Lion vous a mentionné les trois étymologies de la religion que saint Thomas présente dans sa Somme Théologique (II^aII^{ae} q.81 a.1 c). Elles sont : Relire (*Re-Legere*), Réélire (*Re-Eligere*) et Relier (*Re-Ligare*)

Relire

Cette première étymologie est prise du livre des étymologies de saint Isidore de Séville qui lui-même dit l'avoir prise de Cicéron.

Dès que nous avons constaté, soit par l'étude approfondie des choses qui nous entourent, soit par le témoignage des sources qui nous semblent crédibles, que Dieu existe et qu'il est le Créateur et le premier bienfaiteur de tout ce qui existe, l'acte de religion, selon la première étymologie nous fait l'étudier pour mieux le connaître.

A l'époque de saint Thomas, où beaucoup étaient illettrés, cette relecture de notre foi se faisait d'abord à travers la liturgie qui devient comme un lieu dans lequel l'homme entre en contact avec la Révélation divine.

Aujourd'hui, où le plus grand nombre sait lire, il faut également ajouter la lecture de la Sainte Ecriture et des documents de la Tradition. Avec une saine apologétique nous savons défendre la véracité de ces écrits contre les assauts des incroyants, mais attention, notre religion n'est pas, comme le mahométanisme (avec quelques protestants) le prétend, une « religion du livre ».

Ce que nous défendons ce n'est pas que la Bible soit le Verbe incarné, comme les mahométans le prétendent pour leur Coran, mais que la Bible soit un témoignage fiable pour rentrer en contact avec ce Verbe incarné qui est la personne de Jésus-Christ.

Nous attestons que le témoignage de la Bible est inspiré par Dieu et qu'il nous dit la vérité quant à la naissance, la passion et la résurrection de Jésus, et que son enseignement nous est fidèlement transmis ainsi que les prophéties qui précèdent et les actes qui suivent sa vie terrestre nous font véritablement connaître une personne humano-divine qui est la personne du Fils de Dieu.

Cette relecture nous fera donc régler notre vie sur la vie de Jésus, qui devient notre modèle unique que nous voulons imiter. Saint Thomas nous cite ici le livre des Proverbes (Pr 3, 6) « En toutes tes démarches, penses à lui » Et il nous dit qu'il faut fréquemment y revenir dans notre cœur.

On ne peut pas aimer ce que l'on ne connaît pas, et c'est seulement après l'illumination de l'intelligence, que la deuxième faculté de l'âme, la volonté, pose son acte.

Réélire

Nous arrivons alors à la deuxième étymologie : la réélection. Celle-ci, saint Thomas nous la rapporte de saint Augustin. Avec le rappel de sa conversion que nous venons d'évoquer, nous voyons ici qu'il est clair pour Augustin que la religion est une réélection de Dieu comme fin ultime et réélection des moyens qui nous y mènent.

Dans notre société, que je dirais néopaienne, il y a beaucoup de personnes qui se trouvent enfermées dans la même prison que notre ami Augustin le fut. Les biens de la terre les éblouissent, ils s'y portent avec toute leur force et tout leur amour pour les choisir comme fin dernière, mais comme on ne remplit pas le vide par le vide ils sont comme insatiables.

Ils vont d'excès en excès pour essayer de satisfaire leur désir de plénitude. Ceux qui « ont les moyens », comme Augustin, vont pouvoir se porter sans frein vers

ce que la terre aura à leur offrir. Que ce soit de l'ordre de l'argent, des honneurs, des plaisirs charnels, le fameux « 1% » qui arrive à la fin de cette enquête trouve que tout cela n'était rien. Parfois ils se tournent donc vers de nouvelles expériences, de l'ordre spirituel, que ce soit de la philosophie ou de l'ésotérisme pour trouver la même réponse vide. Ils tombent alors dans un pessimisme, et ils désespèrent.

Le piège est le suivant : comme ils ont parcouru le monde pour y trouver leur paradis, ils se sont portés vers des excès honteux qui ont créé des vices qui les tiennent enchaînés à cette vie purement terrestre.

Je me rappelle d'une étude que nous avons vu en cours de religion à l'école en Suède et les statistiques qu'on nous montrait. La plupart des gens qui se disaient athées ou agnostiques, ne l'étaient pas parce qu'ils étaient parvenus à la conviction intellectuelle qu'il ne peut y avoir un Dieu, ou bien que l'homme ne peut nécessairement rien savoir sur le fait qu'il y en a un ou non.

La plupart des personnes questionnées, qui en effet étaient très honnêtes dans leurs réponses, disaient qu'elles ne voulaient pas qu'il y ait un Dieu. Qu'elles voulaient qu'on les laisse tranquilles, qu'elles étaient satisfaites et contentes de la vie qu'elles menaient et qu'elles ne voulaient pas rompre avec leur manière de vivre parce qu'un livre leur disait qu'il le fallait.

On voit vite le contexte protestant et légaliste dans lequel ces questions ont été posées, mais j'ose affirmer que même dans le monde catholique les païens ont une vision sur la morale catholique comme quelque chose qui les empêcherait de vivre « comme ils veulent ».

La religion est donc un choix positif à faire chaque matin pour réélire Dieu, devant chaque tentation, devant chaque acte d'amour de Dieu et du prochain qui nous est proposé par la Providence. Dans le sermon, il y a quelques dimanches, alors que nous recevions les professions de foi à Saint-Just, l'abbé Giard nous a rappelé une vérité qui peut sembler banale pour les blasés que nous sommes, mais qui est très profonde. Personne ne naît catholique, on le devient par un choix personnel.

Le cadre familial peut, certes, nous donner beaucoup, et nous devons en être très reconnaissants, mais si nous en restions là, sans nous décider personnellement pour Jésus, cela ne nous suffirait pas pour nous procurer le salut.

Pourquoi? Parce que l'union au Christ est nécessaire au salut. Ceci nous emmène à la dernière racine étymologique.

Relier

Cette étymologie saint Thomas la prend aussi de saint Augustin qui dit que la religion est « notre liaison au Dieu unique et tout-puissant ».

C'est le propre de l'intelligence de reproduire en nous l'image de l'objet que nous contemplons par l'acte de connaissance. Notre objet nous le connaissons par la relecture du témoignage au sujet de ce Jésus que nous confessons être le Christ de Dieu.

C'est également le propre de la volonté de porter l'aimant dans l'objet aimé par l'acte d'un amour libre qui choisit de se porter d'une telle manière en choisissant les moyens adaptés et en le fixant comme but (final).

Ce qui en résulte est donc l'union à Dieu de tout notre être qui s'exprime en notre tendance vers lui et la reproduction en nous de ces traits, car, comme le dit Aristote dans *l'Ethique à Nicomaque*: « Amor fac simile », l'amour rend semblable. Plus nous sommes unis à Celui que nous confessons comme le « seul saint », plus nous devenons saints comme Il est saint, et je dirais même, saints de sa sainteté.

Ce mystère de la grâce sanctifiante est très grand et une des plus grandes pierres d'achoppement pour les protestants. En tant que catholiques nous confessons que nous sommes appelés à cette communion intime avec le Seigneur qui nous réforme de l'intérieur et nous sanctifie véritablement.

La position de Luther est tout à fait à l'opposé de tout cela, ce qui l'amena à réduire le canon des livres de la Bible à 66 au lieu des 73 du canon catholique et de traiter l'épître de saint Jacques d'une épître de paille, pour utiliser les mots de cet ancien ermite augustinien.

Il est connu de la vie monastique de Martin Luther qu'il allait se confesser très souvent, et quand je dis très souvent j'entends, selon certaines sources, plusieurs fois par jour. Dans ses écrits il confesse que sa grande révolution est celle d'avoir retrouvé une manière de réconcilier sa conscience avec ses imperfections.

La phrase que j'ai souvent dû répéter comme enfant, à l'école, dans les cours de catéchisme, c'est « simul justus et peccator », au même moment juste et pécheur. Parce que l'homme ressent en lui-même, comme Luther le faisait vivement, les effets du péché originel dans son être, ce que nous appelons la concupiscence, il ne peut être saint.

Comment en est-on arrivé là? Il faut savoir que dans la morale que Luther étudiait à l'époque, l'aspect volontaire du péché n'était pas affirmé. A cause d'une pauvre formation en théologie morale il ne faisait pas de place pour le consentement au péché. Ce qui faisait que les tentations mêmes, sans qu'elles ne soient consenties, devenaient immédiatement des péchés, et si la matière était grave, par exemple une pensée impure ou haineuse, on tombait dans le péché mortel.

La solution de Luther résulte donc à dire que l'homme n'est pas sanctifié et réformé par la grâce, il est comme pardonné, certes, mais pas restitué dans sa nature intègre de fils de Dieu. L'image que Luther utilise pour la grâce est celle de la neige qui tombe sur le pécheur, pour le couvrir. Il reste encore profondément pécheur sous la neige, mais il est blanchi, de manière purement extérieure, par le Christ qui l'enveloppe et le cache. L'homme est alors « simul justus et peccator ».

La troisième partie du triptyque protestant « sola fide, sola scriptura, sola gratia » S'explique dans ce même contexte. La « grâce seule » dont parle Luther est alors une grâce qui ne fait que cacher l'homme qui reste profondément

pécheur. Dieu voit notre état de pécheur, mais choisi de ne pas regarder nos péchés sans pour autant nous pardonner et nous restituer dans l'état de grâce.

Vous voyez bien à quel point la position catholique est diamétralement opposée à cela. La grâce sanctifiante nous reforme complètement de l'intérieur et Dieu habite de nouveau dans son temple qu'est notre âme.

De là toutes nos bonnes œuvres ainsi que tout ce que nous avons à souffrir reçoivent leur valeur et c'est une valeur qui nous est méritoire pour le ciel parce qu'unie à la charité surnaturelle.

Pour nous, la religion est une vertu qui n'opère qu'en cette relation intime, ou si on veut, reliée à Dieu.

Conclusion de cette première partie

Je laisse saint Thomas conclure cette partie :

*« Quoi qu'il en soit de cette triple étymologie, lecture renouvelée, choix réitéré de ce qui a été perdu par négligence, restauration d'un lien, la religion au sens propre implique **ordre à Dieu**. Car c'est à lui que nous devons nous attacher avant tout, comme au principe indéfectible ; lui aussi que, sans relâche, notre choix doit rechercher comme notre fin ultime ; lui encore que nous avons négligé et perdu par le péché, et que nous devons recouvrer en croyant, et en témoignant de notre foi. »*

Nous voyons bien que St Thomas souligne que le sens propre de la religion, c'est bien cet ordre à Dieu. Et qui dit ordre, dit multiplicité, dit parties hiérarchiquement organisées entre elles.

Avec les enfants du CE2 nous avons parlé de l'appartenance à un groupe entre des individus tous libres. Et cette unité d'ordre, les enfants l'avaient très bien désignée en montrant deux équipes de foot. Deux équipes de foot où le joueur de la première équipe se distinguait d'un joueur de la deuxième, surtout parce qu'il jouait le jeu comme le voulait son chef d'équipe pour que son équipe gagne.

Ces joueurs de foot sont alors unis entre eux par leur chef commun, par leur intention commune et peut-être même, quoiqu'extérieurement, par leur maillot.

2- En quoi consiste ce rapport à Dieu ?

L'appartenance à l'Eglise

Vous voyez bien où je veux vous emmener avec tout cela. L'unité du Corps du Christ est bien plus grande, et avec sa Tête qui, en tant que Créateur des membres, les connaît d'une manière parfaite, et avec l'influx vitale qu'est la charité qui, comme le sang dans le corps, vivifie tous les membres, eux-mêmes animés par un seul Esprit.

Parce qu'il vaut mieux parler de l'être que du non-être, je vais me servir de la description de saint Thomas d'Aquin pour hiérarchiser l'appartenance à l'Eglise. Parce qu'il y a un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, tous les hommes sont ordonnés à l'appartenance à son Corps Mystique qu'est l'Eglise. L'Eglise, le cardinal Journet l'appelait « la prolongation de l'incarnation de Jésus-Christ » et Bossuet disait qu'elle était « Jésus-Christ répandu et communiqué »

Dans la question 8 de la III^a pars de la *Somme théologique*, saint Thomas se pose la question de savoir si Jésus-Christ est la tête de tous les hommes. Il commence sa réponse en citant saint Paul :

Saint Paul affirme (Tm 4, 10) : « Il est le sauveur de tous les hommes, et spécialement des fidèles » ; et la première épître de saint Jean (Jn 2,2) : « Il est lui-même victime de propitiation pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier. »

Or, sauver les hommes, être victime de propitiation pour leurs péchés, revient au Christ précisément parce qu'il est Tête. Le Christ est donc la Tête de tous les hommes.

Réponse : Il y a cette différence entre le corps naturel de l'homme et le Corps mystique de l'Église, que les membres du corps naturel existent tous en même temps, mais ce n'est pas le cas des membres du Corps mystique ; ni quant à leur être de nature, car le corps de l'Église est constitué par les hommes qui vécurent depuis le commencement du monde jusqu'à sa fin ; ni quant à leur être de grâce, car, parmi les membres de l'Église qui vivent à la même époque, certains sont privés de la grâce et l'auront plus tard, tandis que d'autres la possèdent déjà.

Il faut donc regarder comme membres du Corps mystique **non seulement ceux qui le sont en acte, mais aussi ceux qui le sont en puissance.**

Donc, si nous considérons en général toutes les époques du monde, le Christ est la Tête de tous les hommes, mais à divers degrés :

1. D'abord et avant tout, il est la Tête de ceux qui lui sont unis en acte par la gloire : ce sont les saints du ciel.
2. Il est la Tête de ceux qui lui sont unis en acte par la foi et la charité : c'est l'état de grâce.
3. De ceux qui lui sont unis en acte par la foi seulement : ce sont les baptisés en état de péché mortel
4. De ceux qui lui sont unis en puissance mais qui, dans les desseins de la prédestination divine, le seront un jour en acte : c'est la prédestination positive.
5. Il est la Tête de ceux qui lui sont unis en puissance et ne le seront jamais en acte, comme les hommes qui vivent en ce monde et ne sont pas prédestinés. Ceux-ci, quand ils quittent cette vie, cessent entièrement d'être membres du Christ, car ils ne sont plus en puissance à lui être unis. Mais avant cela ils sont encore membres du Corps du Christ, même si c'est seulement en puissance.

Nous revenons alors à saint Augustin, ce Père de l'Église d'Occident qui avec saint Paul en constitue un des convertis les plus connus. Dans son *Discours sur les psaumes* en commentant le psaume 54, qui est un texte utilisé dans la liturgie aux Ténèbres du Jeudi saint, (qui fait alors référence à Judas ainsi qu'à saint

Pierre et à nous tous qui avons eu le malheur de nous détourner du Christ à un moment ou à un autre) il nous exhorte :

« *Mon Dieu, exaucez ma prière et ne méprisez pas ma supplication : écoutez-moi et exaucez-moi.* » Ces paroles sont celles d'un homme affligé, accablé de tribulations. Livré à une épreuve pénible, brûlé du désir d'en être délivré, il a recours à la prière. Du reste, voyons en quels maux il se trouve plongé, et quand il nous l'aura dit, **nous devons reconnaître que nous avons part à son affliction : cette souffrance nous est commune avec lui**, puissions-nous unir notre prière à la sienne. *Je suis, dit-il, rempli de tristesse dans mon épreuve, et je suis bouleversé.* Anxieux, agité, en quoi ? *Dans mon épreuve, dit-il.* Les méchants dont il souffre l'oppression, il vient d'en parler. Ce qu'il a à endurer de leur part, c'est cela qui exerce sa patience. **Ne vous imaginez pas qu'il y ait ces méchants dans le monde sans motif, et que Dieu n'en sache rien faire. Chacun de ces hommes impies vit, soit pour avoir le temps de se corriger, soit pour servir à éprouver les hommes de bien.**

Plaise à Dieu que ceux qui pour l'instant servent à exercer notre patience, reviennent au bien et reçoivent avec nous la grâce de l'épreuve. Pourtant, aussi longtemps qu'ils sont ainsi à nous tourmenter, nous nous **garderons soigneusement de les prendre en haine.** Car, si l'un de ces méchants est impie, **le restera-t-il jusqu'à la fin de sa vie ? Nous n'en savons absolument rien. Et ainsi, le plus souvent, il vous semble que c'est bien un ennemi que vous haïssez là, alors qu'il est votre frère.** Le démon et les anges déchus sont destinés à vivre dans les flammes durant toute l'éternité. Ce sont les seuls que nous n'ayons aucun espoir de voir revenir au bien. C'est contre eux que nous avons à soutenir une lutte invisible et c'est à cette lutte que l'apôtre veut nous voir prêts, quand il nous dit : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, c'est-à-dire contre des hommes, que nous sommes à même de voir, mais contre les principautés et les puissances déchues, contre les princes de ce monde de ténèbres ». A entendre l'apôtre s'exprimer de la sorte, et dire : « de ce monde » tu croiras peut-être que le gouvernement du ciel et de la terre appartient aux démons, mais ne t'y trompes pas, aux mots « de ce monde » il a ajouté « de ténèbres ». **Par le monde il a entendu les amis du monde.** Le monde, dit-il, ce sont les impies et ceux qui sont couverts d'iniquités ; le

monde, c'est selon lui, le monde dont l'Évangile a dit : Quant au monde incrédule, il n'a pas voulu reconnaître Jésus-Christ.

Car j'ai vu l'injustice et la contradiction dans leur ville. Vois chrétien, la gloire de sa croix. Elle est déjà au front des rois, cette croix que ses ennemis ont insultée. Ses effets témoignent de la force divine du Crucifié ; **il a dompté l'univers, non par les armes, mais par le bois de sa Croix.** Ce bois paraissait digne de mépris à ses ennemis : ils se tenaient fièrement devant lui et secouaient ironiquement la tête, disant : « S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de sa croix » Mais le Sauveur étendait les mains vers ce peuple d'incrédules et de contradicteurs. **Si celui qui vit de la foi est un juste, l'impie sera celui-là qui n'a pas la foi.** Et l'impiété dont il est question ici, c'est la perfidie. Le Seigneur voyant donc l'iniquité et l'opposition violente qu'il y avait dans la ville, **n'en étendait pas moins les bras larges ouverts** à ce peuple incrédule et habitué à le contredire. Et malgré tout, il en attendait le repentir ; et il disait : **O, Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !**

Nous alors, quand la providence de Dieu met sur notre chemin quelqu'un qui n'est pas encore un plein membre du Corps de Christ, soit par son manque de foi, soit par son manque de charité, c'est-à-dire, son état de péché mortel, quand nous le rencontrons, il ne faut jamais se mettre à le haïr et prétendre qu'il n'a aucune communion avec nous. Il faut plutôt l'aimer en vérité et, à la manière de notre Seigneur, intercéder pour lui afin qu'il advienne à cette pleine appartenance au corps du Christ dans la charité afin que lui aussi glorifie le Seigneur, pour son plus grand bien.

3- Quel sont les avantages ?

Envers Dieu

Pour que toute la création glorifie son Créateur il faut qu'elle revienne à cette beauté harmonieuse qui appartient à l'ordre parmi les parties d'un tout. Toute personne est créée unique et belle devant Dieu, dotée du libre arbitre. Pour que la création exprime cette beauté il faut que les hommes acceptent de vivre à leur place dans l'ordre du monde. Ce n'est pas par hasard que le péché est souvent appelé un désordre. Que ce soit par orgueil, mensonge, impureté et

toute autre injustice, le péché de l'irreligion consiste concrètement à ne pas rendre à Dieu ce qui lui est dû en justice, en tant que notre plus grand bienfaiteur, et à ne pas respecter cet ordre à Dieu qu'est la religion.

Quand on étudie le sujet du Saint Sacrifice de la messe, on peut voir que le Christ veut actuellement chaque messe et que ses intentions sont bien ordonnées. Comme le Christ, la messe est offerte d'abord pour rendre gloire à Dieu Trine et ensuite pour le salut du monde.

Envers la société

Le monde alors ? Nous voyons également l'avantage d'une société ordonnée par des principes droits. Il y a plusieurs religions qui ne proposent pas une morale à proprement parler, et je pense d'abord à l'hindouisme et au bouddhisme où il s'agit plus de mener une vie exempte de souffrance que de mener une vie bonne et ordonnée. D'où la popularité du yoga et de la méditation orientale qui nous promet une entrée en paix avec le monde et nous-mêmes sans parler de notre devoir en justice de réordonner notre vie toute entière à Dieu.

Après, arrivent les systèmes moraux tronqués et je pense au système du mahométisme avec son fameux « Taquiâh » qui permet aux adeptes le mensonge pour sauver la cause de la religion. D'un point de vue purement naturel on peut comprendre cette pratique de prudence humaine. Le problème, c'est que dans une société où la fin justifie les moyens, jusqu'à y permettre le mensonge, la confiance entre les hommes passe nécessairement à la trappe.

La morale chrétienne est bien plus exigeante avec sa définition de la valeur de l'acte dans l'adage : « Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu » L'acte est bon si l'intégralité des causes sont bonnes et mauvais si quelconque d'entre elles est mauvaise.

Dans les sociétés judéo-chrétiennes de tradition protestante, la deuxième partie du fameux triptyque luthérien se fait vite connaître. « Sola scriptura », que l'Écriture seule soit notre guide. Comme l'histoire nous l'a clairement démontré, il s'agit d'une chimère idéaliste.

L'interprétation de n'importe quel texte est toujours nécessaire et ce n'est pas étonnant que nous ayons souvent vu dans les pays des religions « du livre » c'est-à-dire, dans les pays structurés par le judaïsme rabbinique, le mahométisme et le protestantisme, se développer un légalisme totalitaire qui prétend être littéraire.

Comme je l'avais très souvent entendu à l'école suédoise étant enfant « l'Écriture interprète l'Écriture », on prétend qu'il n'est jamais question d'interprétation des livres sacrés, mais qu'il suffit de les lire pour tout comprendre.

A cela s'accompagne souvent une obéissance aveugle à ce que l'on présente comme la littéralité du texte. Mais, derrière cette littéralité du texte, se cache inévitablement un chef caché et une intelligence qui agence les citations pour prôner telle ou telle perspective.

Nous voyons donc le lien avec des sociétés qui semblent décapitées. Sous prétexte de refuser un tyran, pour avoir la liberté d'interprétation, nous nous retrouvons sans un chef qui incarne le pouvoir et qui peut en être tenu pour responsable, par exemple dans des situations d'hérésie ou autres.

D'avoir, au contraire, une vision catholique où le gouvernement reste visible et incarnée et qui peut être tenue pour responsable, semble tout à fait souhaitable pour une bonne société.

Qu'à la place d'un despote qui rode dans les ténèbres, il est nécessaire que nous voyons clairement qui nous gouverne et que celui-ci sache qu'il tient son pouvoir de Dieu à qui il devra rendre compte un jour.

Mais bon, nous savons aussi bien que nos ancêtres que la société parfaite n'existe pas sur terre, et que tout système qui nous l'a promise s'est retrouvé plus en enfer qu'au ciel, que ça soit en Allemagne, en Russie, en Chine ou aux États-Unis.

Passons au dernier avantage de la droite ordination à Dieu.

Envers soi-même

Il s'agit de l'ordre que cela met en nous-mêmes.

Nous avons vu que le légalisme des adeptes des religions (et systèmes) du livre (ou des Constitutions), comme nous l'avons vu dans la vie même de Luther, se transforme souvent en laxisme. Quand on tend l'arc trop fort, il finit par casser.

Car la morale que Notre-Seigneur nous propose n'est pas une morale qu'il faut suivre par volontarisme convaincu par une obéissance aveugle dénuée de raison. La morale qu'il nous propose est un mode d'emploi fourni par le Créateur afin de trouver la bonne vie qui nous assurera notre bonheur naturel et surnaturel, en conformité avec notre nature humaine qu'il a également créée. Ce n'est pas sans raison que Notre-Seigneur promettait à ceux qui laissaient tout pour le suivre, le centuple dès ici-bas sur la terre et la vie éternelle au ciel.

Comment donc le suivre ce Jésus ? Nous voici finalement amenés à commenter la première partie du triptyque luthérien « sola fide ». Ce qui sauve l'homme c'est sa foi, on est encore d'accord avec eux. Mais s'il faut l'entendre dans le « forma mentis » luthérien, cela veut dire que c'est la foi seule qui sauve l'homme.

Bien que Luther a déjà réduit les livres de la bible de 73 à 66, en optant pour le canon babylonien, bien plus restrictif que celui d'Alexandrie, il s'acharne également avec véhémence contre l'épître de saint Jacques. Pourquoi ? Parce que dans cette épître que nous lisons les dimanches après Pâques, saint Jacques dit clairement : « La foi sans les œuvres est morte ». Il dit même que les démons aussi croient que Jésus est le Sauveur et le Fils de Dieu, « ils le croient et ils tremblent. »

Si nous revenons à la distinction entre les membres de l'Eglise nous nous rappelons que les baptisés, qui ont la foi, mais non pas la charité, étaient ceux qui, quoique croyants, n'étaient pas en état de grâce et alors coupés de la vie de l'Eglise. Ils étaient comparés aux membres morts.

Si les œuvres de charité et la vie vertueuse n'ont pas de valeur pour le protestant, sauf peut-être en tant que signe, comment acceptent-ils son salut ? Comment savoir qu'on est sauvé ?

La réponse est que pour le protestant, la foi qui sauve est une foi sensible, je crois vraiment en Dieu avec la foi qui sauve si je ressens cette foi en moi. Je ne nie pas que Dieu puisse parfois nous accorder des grâces mystiques, surtout au début de notre cheminement spirituel, il suffit de regarder St. Paul pour s'en rendre compte, mais l'expérience montre que pour fortifier notre foi. Il nous mène également par des chemins arides où elle est mise à l'épreuve.

Mais pour le protestant ce n'est pas une question d'intelligence de « relire » les arguments de la foi ou une question de volonté de « réélire Dieu » comme je le disais au début du topo, c'est une question de « ressenti ». Est-ce que je sens que j'ai la foi en Dieu ? Un protestant qui doute est un protestant qui se croit damné. Dogme paralysant pour toute activité intellectuelle.

Alors pour faire revivre ces « sentiments de foi » si importants pour les protestants, ils vont animer leur réunion de prière avec des chants très entraînants qui sont composés justement pour éveiller en eux des *sentiments* de paix, d'euphorie, d'amour etc.

Mais quiconque a eu un peu d'expérience relationnelle, que ce soit dans la famille, dans les amitiés ou dans le mariage, sait que le sentiment d'amour et l'amour ne sont pas la même chose.

Et sans vous choquer, je vais vous dire que c'est la même chose pour la foi. Au moins pour celle qui sauve.

abbé Simon DANIELSSON,
séminariste de la FSSP,
converti du protestantisme.

L'IMAGE CHRETIENNE

PARTIE 6

Dans ce sixième article consacré aux images dans l'Église, et après deux articles qui traitaient de la grande crise des images en Orient, ce qu'on a appelé la crise iconoclaste, qui a pris fin au huitième siècle, faisons une pause dans notre parcours historique pour lire quelques passages d'un petit ouvrage merveilleux qui traite de cette question. Il s'agit d'une brochure du cardinal Journet intitulée tout simplement *Les images*, et édité en 1950 à Fribourg (Éditions Saint-Paul, «Débats et litiges », 1950, 34 pages). Cet ouvrage commence ainsi :

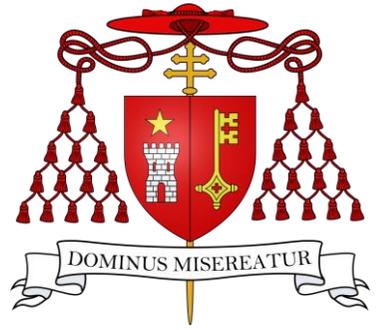
On a découvert un nouveau grief contre l'Église. Elle a truqué le Décalogue. L'accusation s'imprime sur des petites feuilles. Elle passe (...) dans une même semaine et nous a été rapportée deux fois par des jeunes gens désirant savoir ce qu'il en est.

Il s'agit bien sûr d'une référence à l'incise du Décalogue dont nous avons déjà parlé, et que les calvinistes réutilisaient dans leur sens, mais comme nous l'avons vu également, c'est saint Augustin qui exprime la solution en unissant en un seul commandement les trois premiers préceptes. Ce qui est dit ainsi par Journet : l'interprétation de la loi mosaïque peut aller dans deux sens : un sens favorable aux images, qui est celui de la tradition chrétienne non protestante, et un sens iconoclaste qui voit d'abord dans le culte des images le danger d'idolâtrie. Pour cette seconde interprétation, il ne faut pas faire du tout d'image « taillée », quelle que soit la situation.

Au contraire, pour la première interprétation, celle que Journet soutient contre les calvinistes, le peuple chrétien a été délivré de la tyrannie de l'idolâtrie le jour où le Verbe s'est fait chair, pour révéler au monde la transcendance absolue de la Trinité.

Le cardinal Journet vivait dans un contexte protestant, calviniste et violemment iconoclaste, à Genève. La question de l'iconoclasme est pour lui particulièrement actuelle et découle d'un manichéisme fondamental, c'est-à-dire une opposition entre la divinité du bien et celle du mal. Nous devons le lire

encore : *Saint Jean Damascène l'avait compris profondément quand il écrivait : Ne ferai-je donc pas l'image de Celui qui, à cause de moi est apparu dans la chair ? Il explique encore ailleurs que dans l'Ancien Testament, les images ne pouvaient être bien nombreuses, mais depuis que Dieu par les entrailles de sa miséricorde, s'est incarné pour notre salut, a souffert, est mort, est ressuscité et est monté au Ciel, tous ces événements ont pu être fixés dans les livres et racontés par les images (...)* Nous adorons non la matière, mais celui dont elle est l'image, pas plus que nous n'adorons le papier de l'Évangile, nous n'adorons le bois de la croix...



Pour compléter ce texte, lisons un texte de Saint Jean de La Croix cité par Journet :

Saint Jean de La Croix vivait cette doctrine. Je vais citer ici un avis qui répondra à tout : « puisque les images nous servent d'échelons pour nous élever aux choses invisibles, il faut nécessairement que l'affection et la joie de la volonté se reposent exclusivement sur l'objet invisible dont elles sont la représentation. Le fidèle ne doit pas chercher un aliment à la satisfaction des sens dans une image, fut-elle corporelle, ou se projeter dans un beau travail, capable d'inspirer une dévotion sensible spirituelle, il faut traverser ces accessoires sans en tenir aucun compte. Il suffit de porter sa pensée vers le souvenir qu'il éveille et de concentrer la ferveur de l'esprit et la force de la volonté, en Dieu ou dans le Saint qu'on invoque, car cela doit être là le terme de toute dévotion et de toute prière. » D'après cette doctrine, l'impression sensible ne devrait jamais avoir la prééminence sur ce qu'il y a de réel et de spirituel dans le culte des images et des tableaux religieux.

C'est avec cet intérêt et ce merveilleux enthousiasme pour le beau qu'avait le cardinal Journet que nous voudrions finir, en le citant encore une fois : *« Partout où la beauté réside, elle représente un bien divin. Elle nous trouve attentifs, bien plus elle nous émeut sensiblement. Que dirons-nous lorsque nous la verrons s'essayer à parer de son éclat, ces vérités qui nous sont plus chères que la vie ? »*

abbé Jean-Cyrille SOW fssp.

REGARDS SUR LA VIE A SAINT-JUST AUX XVII^{ÈME} ET XVIII^{ÈME} SIECLES

D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX

PARTIE 8 ET DERNIERE

Les fidèles

C'est donc en ce lieu qu'officie le clergé et que se rendent les fidèles à l'occasion des messes et des cérémonies qui marquent les grandes étapes de la vie et auxquels se rattachent les actes qui servent de base à cette étude. Ils y assistent à la messe, y reçoivent les sacrements, y font acte de dévotion.

Les cérémonies elles-mêmes et les coutumes qui s'y rattachent sont indiquées de manière plus ou moins précise par les actes. Pour en savoir un peu plus, nous utiliserons la relation faite par l'abbé italien Sebastiano Locatelli, venu de Bologne, de son voyage en France en 1664-1665¹. Lors de son séjour de quatre mois à Lyon, il parcourt la ville, relève des détails, des particularités, formule des jugements, pas toujours très amènes d'ailleurs. Voici par exemple ce qu'il écrit² sur les églises, sans que nous puissions savoir s'il est monté à Saint-Just :

Cette première journée [25 mai 1664], je fus curieux de visiter beaucoup d'églises, mais je les trouvai toutes pareilles à des étables à porcs (si j'ose me servir ici d'une telle expression), bien qu'on y conserve le Saint-Sacrement avec tout le respect possible. Les autels, quand il y en a beaucoup, sont pour la plupart nus et sans aucun ordre, les fenêtres, petites et garnies de vitraux peints représentant diverses figures de saints ou les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, ne donnent que peu de jour. Mais le plus bel ornement de ces églises consiste dans le recueillement et le calme des fidèles, hommes, femmes et même enfants, qu'on pourrait prendre pour des statues de marbre en adoration devant le Très-Haut, et cet ornement-là est plus précieux aux yeux de Dieu que le riche mobilier de nos églises d'Italie. L'œil n'est point distrait par une excellente architecture, par des tableaux renommés, par des feuillages sculptés dans le marbre, des stucs dorés ou d'autres choses pareilles, ni même par l'exquise beauté des femmes. On

¹ *Voyage de France. Mœurs et coutumes françaises (1664-1665). Relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais*, traduite sur les manuscrits autographes et publiée avec une introduction et des notes par Adolphe Vautier, archiviste-paléographe, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, sur gallica.bnf.fr

² *ibid.*, p. 50-51

peut voir partout ailleurs avec tant de liberté cette beauté manifestée divinement sous la forme humaine qu'elle lasserait tous les cœurs, si elle pouvait lasser jamais.

L'abbé Locatelli consacre une partie de son récit³ à faire un tableau pittoresque des usages et des cérémonies en relation avec le baptême, le mariage et la sépulture :

Après la naissance on porte l'enfant au baptême avec une grande solennité. Les parents et les parrains l'accompagnent processionnellement à l'église : on reconnaît les parrains à un beau bouquet qu'ils ont à la main en allant et sur la poitrine au retour. La commère⁴ tient une torche avec un mouchoir, et une autre femme porte un vase de bronze rempli d'eau avec l'essuie-main posé par-dessus. Si l'enfant baptisé est un garçon, deux petits garçons tiennent les coins du drap qui le recouvre ; si c'est une petite fille, un garçon porte la torche ou le cierge avec le mouchoir. Si c'est le fils d'un noble, un grand nombre de carrosses remplis de parents lui fait cortège, et sitôt qu'on lui a versé l'eau bénite sur la tête, quantité de tambours et de trompettes retentissent en signe de joie. Des confitures et des rafraîchissements exquis sont préparés pour la collation, qui a lieu aussitôt le cortège rentré chez les parents. Compères et commères s'embrassent, pour montrer combien leur sont chers ces liens d'amitié et de parenté spirituelle qui les unissent.

Avant de sortir de chez elle, la mère envoie à l'église, pour la faire bénir, une grande fouace ou croissant de pain recouverte de draps de soie brochée d'or, avec des fleurs et un cierge. En disant la messe, le curé de la paroisse place cette fouace à gauche de l'autel ; la messe finie, il la bénit et la partage en quatre parts, dont trois sont rapportées chez les parents. La quatrième est divisée en menus morceaux qu'on place dans une corbeille et qu'on distribue à tous ceux qui se trouvent dans l'église ; le curé en garde cependant un gros pour lui. On appelle cette fouace pain bénit, et on la mange avec grand soin, afin que les miettes ne tombent pas sous les pieds des gens ; ceux qui n'en veulent pas inclinent le front du côté du prêtre en signe de respect. On donne les restes, s'il y en a, aux personnes de sa connaissance, qui pourraient en avoir besoin. On garde la chandelle ou la torche pour l'allumer et la donner ensuite à tenir à la mère quand elle vient se faire bénir à l'église, cérémonie inviolablement pratiquée par toutes les femmes de n'importe quelle condition et qui, d'habitude, a lieu le lendemain.

³ *ibid.*, p. 65-71

⁴ la marraine

Les mariages se célèbrent avec bien plus de cérémonies encore. Quand les fiancés sortent de la maison pour se marier, ils sont accompagnés de marmitons munis de tabliers bien gras, de cuillers à pot, de broches, de grils, d'autres ustensiles de cuisine, et portant une grande chaudière de bouillon à l'aide d'une perche placée en travers sur leurs épaules. Quatre musiciens de profession tiennent divers instruments dont on ne se sert pas chez nous, régales⁵, psaltérions et d'autres encore. Puis viennent les parents deux à deux ; après eux, les fiancés se tenant par la main et marchant d'un air joyeux et fier : derrière les fiancés, les pères et les mères et, à leur défaut, les parents les plus proches.

Aussitôt le cortège rentré à la maison après le mariage, les marmitons distribuent le bouillon aux pauvres et vont à la cuisine aider les cuisiniers. Pendant qu'on prépare le dîner ou le souper, les époux et leur famille dansent ; lorsqu'on avertit de se mettre à table, ils s'y rendent, précédés par les musiciens. Les mariés prennent la première place, et les autres celle qui leur convient : les musiciens se mettent sur une estrade préparée pour eux et jouent tout le temps du repas, à moins que les époux ne leur ordonnent de cesser. Un peu après le dîner, ces derniers se retirent dans leurs appartements pendant près de deux heures et vont ensuite à l'église pour laquelle ils ont le plus de dévotion, rendre grâces à Dieu qui les a unis par un saint mariage et le prier de les maintenir en bonne intelligence. Les mariés partis avec le cortège des parents, les marmitons distribuent les restes aux pauvres (que l'on reconnaît seulement dans cette occasion) et, ensuite, aident le cuisinier à préparer le souper.

Les artisans font durer ces fêtes trois jours, en diminuant toujours le nombre des invités ; les parents du premier et du second degré restent ordinairement même la dernière journée. On ne donne jamais congé à quelqu'un en termes exprès : c'est en lui offrant un grand plat de confitures ou de biscuits et en le remerciant qu'on lui fait voir qu'il n'y a plus rien pour lui. Avant de partir, les invités laissent pour les époux un présent de telle valeur que, chez les pauvres, tous ces dons réunis ont souvent doublé la dot. Ils consistent généralement en or et en argent : monnaies ou objets de parure pour la mariée ; dans ce pays-là, ce n'est pas l'usage de donner du linge ou des pièces d'étoffe coupées pour faire des habits. Une dépense de cent pistoles seulement pour des noces leur semble ordinaire.

Les victimes du bourreau commun des hommes, la Mort, sont portées à leur sépulture dans un cercueil couvert d'un drap noir avec une grande croix blanche, drap riche ou pauvre suivant la condition des défunts. Leurs parents les accompagnent en portant des torches ou des cierges allumés. Le convoi arrivé à l'église, on pose à la tête du cercueil un grand vase d'eau bénite avec le goupillon ; tous les assistants en aspergent le défunt en disant : *Requiem æternam*, etc. Si l'enterrement a lieu le matin, ils entendent une messe pour le salut de son âme.

⁵ Petits instruments à percussion

Quand le mort est un homme éminent dans les armes ou les lettres, on couvre tous les autels de tentures noires et l'on garnit les entablements de l'église de milliers de cierges allumés ; on fait de même quand on dit pour lui l'office au bout de la semaine. Les messes sont payées cinq sous seulement, mais on en donnera bien six au sacristain pour les cierges et les autres choses fournies par l'église⁶.

Il faut toutefois utiliser ce témoignage avec précaution. La situation au XVIII^e siècle est-elle la même que celle observée au siècle précédent, qui est celui du plein effet de la Réforme catholique ? Les coutumes peuvent se conserver certes, elles peuvent aussi évoluer ou perdre de leur force. Elles peuvent aussi différer plus ou moins d'une paroisse à l'autre ou d'une famille à l'autre.

La lecture des actes nous renseigne parfois sur certains événements particuliers. Ainsi une feuille volante insérée dans un registre indique-t-elle ceci à la date du 5 août 1688 sous le titre *Mémoire de ceux qui ont retenu le royaume de St Just* :

Le roi s'appelle Claude Dufieu demeurant dans la paroisse de St Just à l'enseigne de la Pomme et lequel a promis pour son royaume huit livres de cire, il les a payées avec honneur.

La reine Isabeau Narbonnet demeurant dans la rue de Trion paroisse de St Just qui a promis pour son royaume treize livres de cire.

Pierre Lafay demeurant au faubourg de St Just aux Basses Verchères a promis pour sa qualité de dauphin une livre.

Pierre Antoine Charlieu pour sa fille aux Basses Verchères demi-livre pour sa qualité de dauphine.

Françoise Mesiere demeurant aux Basses Verchères pour la qualité de connétable demi-livre.

Jeanne Tizord demeurant aux Basses Verchères pour son petit un cartheron [quarteron].

Monte [montant] de cire 23 livres un cartheron.

Il est difficile de savoir à quoi correspond exactement ce document. Il est possible d'y voir cependant une manière pour certains paroissiens de contribuer au bon fonctionnement de leur église par la fourniture de la cire

⁶ Nous ne reviendrons pas davantage sur les cérémonies funéraires et sur les inhumations dans l'église et le cimetière attenant (voir *La mort à Saint-Just*).

indispensable à l'éclairage du lieu et à l'éclat des cérémonies, manière qui leur vaut en échange une reconnaissance honorifique.

Le **souci des pauvres et des malades** apparaît également. Ainsi lit-on, dans une pièce conservée aux archives diocésaines, que, le 7 mai 1675, l'obéancier Hugues Jannon, dont le père est conseiller du roi à la Cour des aides de Guyenne et le frère conseiller au présidial de Lyon, fonde deux places d'incurables au Grand Hôtel-Dieu de Notre-Dame-de-Pitié du pont du Rhône « pour les natifs et anciens paroissiens de Saint-Just et entre iceux les ecclésiastiques de l'église de Saint-Just ». Ce nombre est porté à cinq le 21 mai 1678 sous les vocables respectifs de la Passion et Mort de Notre Seigneur, de la Nativité, des saints Macchabées, de saint Irénée, de saint Just, puis réduit à deux le 30 juillet 1680, le bureau de l'Hôtel-Dieu invoquant le « grand accroissement de la misère et calamité publique », puis augmenté d'une troisième place par le chanoine Rougnard⁷.

C'est surtout dans les années 1770-1780 que ces ajouts se multiplient et fournissent de nombreux détails sur les cérémonies et les pratiques religieuses, mais aussi sur les conditions de vie et les besoins de la population. Le curé est alors Joseph Sébastien Gandin qui n'hésite pas à faire état de ses titres : prêtre, docteur en théologie, curé et premier chanoine d'honneur né de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Just, promoteur général de l'archevêché et diocèse de Lyon, juge à la chambre souveraine du clergé, nommé par Sa Majesté à un canonicat de la cathédrale de Saint-Dié en Lorraine... Il consigne tout événement digne d'intérêt. Ainsi pour la rentrée des **catéchismes**⁸:

Le vingt-huit novembre [1779], premier dimanche de l'Avent, jour auquel est fixée dans la paroisse de Saint-Just la rentrée pour les catéchismes qui se font les dimanches de l'année. L'ouverture en a été faite immédiatement après vêpres par une conférence sur la Sainte Eucharistie considérée comme sacrement composée par M. Lunaud, mon vicaire, auquel selon l'usage j'ai fait les questions ; on y a remarqué la force des preuves, la pureté du style, beaucoup

⁷ ADL I/1912

⁸ M^{re} de Montazet a, par un mandement du 28 août 1767, publié un règlement du catéchisme.
<https://play.google.com/books/reader?id=wfPEJkY2LuwC&pg=GBS.PA4>

d'érudition et une source d'instruction; l'auditoire a été très nombreux et plusieurs ecclésiastiques de l'église y ont assisté.

ou pour la **distribution des prix** :

Le dimanche, dixième jour de septembre [1780], a été faite la distribution des récompenses aux enfants de la paroisse qui avaient assisté régulièrement et avec fruit aux instructions du cours de l'année; cette cérémonie, qui a été faite de la même manière que les années précédentes, a été précédée, comme il est d'usage, par une conférence sur la Sainte Communion, laquelle a été faite par M. Lunaud, mon vicaire, et a eu autant de succès que les années précédentes; cette cérémonie, qui se fait d'ordinaire le dernier dimanche du mois d'août, a été différée jusqu'à ce jour à cause d'une indisposition qui m'a empêché d'y pourvoir plus tôt.

ou encore pour la **première communion**, qui marque l'achèvement de l'instruction et devient une cérémonie publique très solennelle, marquée par l'adoption d'un costume spécifique⁹ :

Le lundi de Pâques, seize avril mil sept cent quatre-vingt-un, immédiatement après l'office des matines, je, soussigné Jean Sébastien Gandin [...], ai célébré une grand'messe solennelle au maître-autel de mon église paroissiale de Saint-Just, pendant laquelle, après avoir fait une instruction analogue à la circonstance, j'ai fait faire la première communion à [suit la liste des premiers communiant], lesquels quarante-huit enfants¹⁰ avaient été instruits et disposés à cette grande action pendant le saint temps du Carême; et ce même jour, immédiatement après les vêpres, ces mêmes enfants se sont rassemblés pour faire la rénovation des vœux de leur baptême; cette auguste cérémonie a commencé, selon l'usage établi dans ma paroisse, par un discours qui a été prononcé en chaire par M. Lunaud, prêtre, vicaire de ma paroisse, perpétuel de l'église Saint-Just; ce discours, tout analogue à la cérémonie, a eu le même succès que ceux que le dit M. Lunaud avait prononcés ci-devant. L'auditoire a été très nombreux et composé non seulement des paroissiens de St Just, mais encore, comme dans les années précédentes, d'un nombre prodigieux de citoyens qui ont accouru à cette cérémonie et ont contribué par leur modestie et leur recueillement à la rendre majestueuse et édifiante; tous se sont fait un devoir de se joindre aux enfants et de renouveler avec eux les promesses de leur baptême.

⁹ F. Bayard : *Lyon au XVIII^e siècle*, p. 139

¹⁰ La plupart, nés en 1767 ou 1768, ont de 12 à 14 ans.

ou enfin pour la cérémonie de la **confirmation** dans toute sa solennité :

Le jeudi vingt-six décembre [1776], jour de la fête de saint Étienne, et à l'issue des vêpres, Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, Monseigneur Jean Denis De Vienne, évêque de Sarept [Sarepta au Liban], suffragant de Lyon et vicaire général de ce diocèse, a conféré le sacrement de confirmation à quatre cents personnes de l'un et l'autre sexe dans l'église collégiale et paroissiale de Saint-Just, en présence de [suit la liste des chanoines-barons] et la cérémonie a été faite dans le sanctuaire et chœur de la dite église ensuite de la demande qu'en avait faite le dit sieur curé au chapitre assemblé qui y a consenti et a permis de plus que la cérémonie fût annoncée aux paroissiens par la sonnerie de la grosse cloche.

Il est également question des **assemblées de paroisse** qui traitent de la gestion financière et matérielle. En voici un exemple :

Le dimanche de Quasimodo, vingt-deux avril mil sept cent quatre-vingt-un, après-midi et à l'issue de l'office de complies, l'assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Just de Lyon, a été tenue, dans la salle capitulaire du chapitre de Saint-Just, suivant l'usage, ensuite de la convocation qui en avait été faite la veille au son de la cloche et le jour même par un avertissement au prône de la messe paroissiale, aussi suivant l'usage, à laquelle a présidé Messire Joseph Sébastien Gandin [...] qui a dit que, ne pouvant tenir l'assemblée de paroisse le second dimanche après Pâques, à cause d'un voyage qu'il est obligé de faire avant ce temps, il avait cru devoir assembler ce jourd'hui ses paroissiens pour leur rendre compte de la somme capitale appartenant à la confrérie du Très Saint-Sacrement érigée dans son église paroissiale, qui lui avait été ci-devant confiée par ces mêmes paroissiens pour, par lui, le placement en être fait au plus grand avantage de la dite confrérie, et leur faire part du placement qu'il en a fait [...]. M. le Curé a ensuite fait part à l'assemblée de l'extrait du testament de M. Jacques Girard, m^e et m^d fabriquant en étoffes d'or, d'argent et soie à Lyon, y décédé le dix-sept octobre dernier, lequel, par le dit testament en date du deux mai 1778 reçu Fromental notaire à Lyon, a légué aux pauvres incurables, infirmes et valétudinaires de la paroisse de Saint-Just du dit Lyon, la somme de deux mille livres¹¹, payable six mois après son décès entre les mains de Monsieur le Curé de cette paroisse, sur la quittance qu'il en passera seul, l'invitant néanmoins de se concilier avec l'assemblée, s'en rapportant à cet égard à sa prudence et à son discernement ; lecture du dit extrait ayant été faite à l'assemblée par Monsieur

¹¹ Environ 22500 euros.

le Curé, il a dit ne pouvoir mieux entrer dans les vues et les pieuses intentions du bienfaiteur qu'en remettant cette somme de deux mille livres au bureau des Filles de la Charité établi dans la paroisse de St Pierre-le-Vieux pour être, par le dit bureau, placée à perpétuité au profit des dits incurables, infirmes et valétudinaires de la paroisse de St Just[...]. Et a l'assemblée donné en conséquence tout pouvoir au dit Messire Gandin curé, s'en rapportant entièrement à lui, ce qui a été accepté par le dit sieur curé, qui a pris, de là, occasion de représenter à l'assemblée que la Providence, toujours attentive à nos besoins, avait protégé d'une manière spéciale la paroisse de Saint Just en lui envoyant, depuis quelques années, des secours abondants pour ses pauvres et que c'était un motif de plus pour les paroissiens de remercier Dieu et de s'attacher de plus en plus à son service pour mériter de sa part la continuation de ces mêmes bienfaits.

Quelques jours auparavant, a été célébrée la **Pâque des infirmes** :

Le jeudi dans l'octave de Pâques dix-neuvième d'avril mil sept cent quatre-vingt-un, qui est le jour fixé pour la Pâque des infirmes de ma paroisse, j'ai fait faire la Pâque à cinq infirmes ; à cet effet, les personnes qui devaient accompagner le Saint-Sacrement se sont rendues dans mon église avant huit heures du matin et, à huit heures prévues, suivant l'usage, on est parti pour se rendre chez les dits infirmes, précédé du concierge de la confrérie du Très Saint-Sacrement revêtu de sa robe, ainsi que cela se pratique toutes fois qu'on porte le Saint-Sacrement aux malades de la paroisse.

Cette **confrérie du Très Saint-Sacrement de l'Autel** est un instrument de perfectionnement pour les fidèles. Elle a bénéficié en 1631 d'une bulle du pape Urbain VIII avec indulgence perpétuelle, renouvelée le 30 novembre 1746 par le pape Benoît XIV, et doit œuvrer « à la gloire de Dieu tout-puissant, au salut de leurs âmes et grande assistance du prochain »¹².

Il existe une autre confrérie, la **confrérie des Trente-Trois**, très exactement confrérie du Précieux Corps de Dieu et des Trente Trois, ainsi dénommée car elle comprend trente-trois membres masculins, autant que d'années de la vie terrestre du Christ. Le 12 septembre 1663, elle célèbre le premier service annuel pour ses membres défunts¹³. Elle a sa chapelle située d'abord dans le bas-côté droit en avant de la chapelle de la Vierge, puis transférée sous le jubé du côté

¹² ADL I/1912

¹³ ADL I/1912

droit, ainsi que son propre caveau. Mais, le 24 avril 1746, l'obéancier Antoine Lacroix fait état de « la confrérie des Trente-Trois qui était à la veille de s'éteindre par le petit nombre de ceux qui restent » et des difficultés qui en résultent « pour aider, servir et rendre à la paroisse les devoirs qui se sont pratiqués depuis un temps immémorial »¹⁴. Elle ne disparaît pas pour autant, puisque, le 20 février 1777, elle remet au curé de Saint-Just 300 livres, placées pour être affectées aux aumônes de la paroisse.

Des comptes-rendus dressés par les derniers curés de Saint-Just avant la Révolution, Gandin, Regnault et Laget, ressort aussi la situation difficile dans laquelle se trouve la population depuis la fin des années 1770¹⁵. Avec la mévente des façonnés dès 1778, la chute des importations de soie grège après 1780, la mauvaise récolte des cocons en 1782 et 1787, la grève de 1786, l'activité de la soierie est touchée par la crise. Le 5 octobre 1787, le prévôt des marchands annonce l'ouverture d'une souscription en faveur des **ouvriers en soie sans travail**, « comptant sur la bienfaisance éclairée des citoyens de tous les ordres et particulièrement sur celle de MM. les curés des paroisses ». Est créé un bureau général de distribution de charité. « Les curés voudront bien former dans leurs paroisses respectives un ou plusieurs conseils de charité, dont les membres visiteront et inspecteront les pauvres ouvriers de leurs quartiers, en formeront un état et en enverront copie au bureau général. » Donc à Saint-Just, le 28 octobre 1787, se tient une « assemblée de MM. les notables au sujet des ouvriers en soie de cette paroisse » où Michel Piongaud, bourgeois de Lyon, est désigné comme dépositaire des sommes remises par le bureau général établi à Lyon pour « subsister les pauvres ouvriers fabriquant en soie qui habitent en cette paroisse ». À la fin du registre de l'année 1787, se trouve cette note :

Nota que la misère des ouvriers en soie, causée par une disette générale de commissions, a commencé dans le courant de cette présente année. La ville ouvrit en leur faveur une souscription. Et les citoyens, toujours généreux, se distinguèrent par leur zèle et leur charité envers des citoyens infortunés. En peu de temps la souscription produisit la somme de cent mille livres et même plus. Sa Majesté Louis Seize témoigna en cette occasion une bonté vraiment paternelle et une bienfaisance toute royale envers ses sujets affligés. Le Roi

¹⁴ ADL I/1912

¹⁵ Serge Chassagne, in *Lyon au XVIII^e siècle*, p. 184-185

accorda à la ville la somme de trois cent trente mille livres pour le soulagement des ouvriers sans travail.

Monseigneur l'Archevêque n'oublia point, dans cette fâcheuse circonstance, son devoir de premier pasteur.

Toutes choses étant réglées par l'assemblée du bureau général de l'hôtel de ville qui se tenait chaque mois et qui était composé de Monsieur le Commandant, de MM. Les Curés de la ville, de MM. Les maîtres gardes de la grande fabrique & autres personnes qui avaient droit d'y assister. La distribution d'une livre de pain bis par jour fut fixée et commencée au premier du mois de novembre de la présente année 1787. Et l'on verra la suite de cette distribution dans les registres de l'année suivante.

Laget curé commis de la paroisse de St Just de Lyon

La puissance du clergé de Saint-Just est certaine, son action s'exerce à différents niveaux et en diverses occasions, son influence sur les fidèles est manifeste. En s'associant en outre aux mesures d'initiative royale et municipale et en les relayant, l'Eglise joue son rôle traditionnel d'assistance avec une préoccupation accrue du fait des difficultés grandissantes.

Conclusion

Derrière les formules qui se répètent sans cesse dans les actes paroissiaux et les statistiques qu'il est utile d'en tirer, c'est la vie même des personnes qui ont vécu à cette époque qu'il est possible d'approcher, même si les traces qu'elles ont laissées sont la plupart du temps infimes, mais sans elles il est sûr qu'elles sombreraient dans l'oubli.

L'étude de ces actes a ses limites évidentes. Elle n'autorise qu'une approche partielle des réalités démographiques et sociales de la population et ne porte que sur une petite partie de la population lyonnaise. Mais ce ne sont pas uniquement des actes à valeur administrative et juridique. Leur fonction première est religieuse et, si nous cherchons à les compléter avec des données provenant d'autres sources pour mieux les contextualiser, ils permettent de mieux connaître cette paroisse de Saint-Just, à la fois modeste et discrète, aux marges de la ville et participant à la vie de celle-ci, homogène et diverse, héritière d'une longue tradition et fière d'un passé prestigieux. C'est le lieu où se manifestent la présence, la puissance et l'action du clergé aussi bien sur le

plan spirituel à travers les sacrements que social à travers les œuvres d'enseignement et d'assistance. C'est un espace de vie, de sociabilité, de pratique, d'expression de la foi pour une population **qui, en dépit des difficultés qu'elle peut rencontrer, est attachée à ce cadre qui lui est si familier.**

Remerciements

- à Madame Simone Wyss et Monsieur Bernard Bourrust, de l'Association culturelle des sanctuaires Saint-Irénée et Saint-Just, qui m'ont fait profiter de leur connaissance étendue de l'église Saint-Just et communiqué de nombreux documents
- à Madame Charlotte Debelle-Duplan, qui, aux archives diocésaines, m'a orienté vers les sources utiles et ouvert la bibliothèque
- à Messieurs les Abbés Brice Meissonnier, Paul Giard et leurs confrères qui m'ont facilité l'accès à l'église et m'ont fait l'honneur de s'intéresser à mes travaux.

Bibliographie

Maurice Garden : *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles-Lettres, 1970, LIII + 772 p. édition abrégée, Flammarion, 1975, 378 p.

Françoise Bayard (dir.), in *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Livre III, *L'époque moderne*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2007, p. 344-667, particulièrement :

Marie-Félicie Pérez : *La ville, corps vivant*, p. 348-372

Olivier Zeller : *Les hommes de la croissance*, p. 373-400

Françoise Bayard : *Des foires aux brocarts*, p. 478-509

Olivier Zeller : *L'impossible équilibre*, p. 575-619

Françoise Bayard : *Vivre à Lyon sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 1997, 354 p. (édition numérique, 2015)

Maria-Anna Privat-Savigny (dir.) : *Lyon au XVIII^e, un siècle surprenant*, Paris, Somogy, Lyon, Musées Gadagne, 2012, 320 p.

Yannick Jambon : *Aux marges des villes modernes. Les faubourgs dans le royaume de France du XVI^e au début du XIX^e siècle*, Presses universitaires de Lyon, 2017, OpenEdition books, p. 40

Simone Wyss : *Rues et noms de rues à Saint-Irénée-Saint-Just*, Lyon, Association culturelle des sanctuaires Saint-Irénée et Saint-Just, 2007, 192 p.

Jean-Baptiste Martin : *Histoire des églises et chapelles de Lyon*, Lyon, Lardanchet, 1908



ACTES

DE

CATHOLICITE

Professions de foi

Ont renouvelé solennellement les promesses de leur baptême, le dimanche 5 mai, en la collégiale Saint-Just :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| ❖ Hilaire MOUILLERON | ❖ Thaddée SALLERIN |
| ❖ Marie-Liesse GUEZO | ❖ Paul SALLERIN |
| ❖ Clémence CANET | ❖ Philippine VERICEL |
| ❖ Mathilde MAGGIOLI | ❖ Blandine RABILLOUD |
| ❖ Apolline GUY | ❖ Catherine RABILLOUD |
| ❖ Constant PETITJEAN | ❖ Gauthier BELIGNÉ |
| ❖ Marie HÊME de LACOTTE | ❖ Gabrielle NICOLAS |
| ❖ Tugdual de CLOSMADÉUC | ❖ Paul FRADOT |
| ❖ Alban CANET | |

ANNONCES REGULIERES

Servants de messe

Pour les garçons qui ont fait leur 1^{ère} communion.

Dernier rendez-vous général : **samedi 15 juin : journée récréative des servants de messe** à la Maison Padre-Pio, de 11h00 à 17h00.

Catéchisme pour enfants

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour collégiens

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour lycéens

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just. **Dernière séance le 12 juin exceptionnellement à la Maison Padre Pio.**

Cours de doctrine pour adultes

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio. **Dernière séance le 6 juin.**

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

Conférence sur l'art sacré

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre-Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV^{ème} au XVIII^{ème}.

Dernière séance le 13 juin.

Abbé Sow (06 01 36 14 01)

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre-Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).

Dernière occurrence le 7 juin exceptionnellement jusqu'à 11h.

- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 22h00.

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 15 juin** à 10h30, à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.



ANNONCES PAROISSIALES

5 JUIN - DÎNER DES JEUNES FOYERS

Dîner pour les couples jusqu'à 5 ans de mariage à la maison Padre Pio le 5 juin à 20h30.

8 JUIN - PELERINAGE POUR DAMES

Le pèlerinage initialement prévu à Cotignac les 8, 9 et 10 juin est remplacé par une journée de pèlerinage le 8 juin à Saint-Joseph-en-Beaujolais.

15 JUIN - ORDINATION DE L'ABBE LUISIER

Le 15 juin, Pierre-Damien Luisier, paroissien de notre collégiale et ancien scout puis chef de la V^{ème} Lyon des Scouts et Guides Saint Louis, sera ordonné prêtre pour la Fraternité Saint-Pierre à Wigratzbad.

Pour ceux qui voudraient participer, une cagnotte a été créée afin d'acheter ce dont il aurait besoin pour son ministère, accessible via ce lien : <https://app.lyf.eu/pot/fr/96e2055c-ab13-4212-9554-b38f88d064a0>

7 et 8 SEPTEMBRE – WEEK-END DE RENTREE PAROISSIALE

Samedi 7 septembre prochain aura lieu notre pèlerinage de rentrée avec les séminaristes de Wigratzbad. Nous irons à Paray-le-Monial pour obtenir l'indulgence plénière 350 ans des apparitions).

Dimanche 8 septembre : Messe solennelle lyonnaise et pique-nique à Padre Pio.

LA GARDE D'HONNEUR DU SACRE COEUR

« Toi du moins, aime-moi »



En 1863, une visitandine de Bourg en Bresse, Sœur Marie du Sacré Cœur Bernaud, reçoit la vision du cadran et l'intuition de ce qui deviendra la Garde d'Honneur du Sacré Cœur, l'Heure de présence au Cœur de Jésus.

« Comme la Vierge Marie, St Jean et Marie Madeleine, présents au pied de la Croix faisaient obstacle à la haine et apportaient soutien et réconfort à Jésus, à chaque heure, **les Gardes d'honneur feront obstacle aux péchés qui offensent son Cœur durant cette heure.** Par leur présence, ils formeront tout autour de son Sacré Cœur la Garde d'honneur de son Sacré Cœur. »

Comment : choisir une heure par jour et la vivre intensément, en union avec Notre Seigneur, en offrant tout ce que nous sommes en train de faire (travail, réunions, déplacements, loisirs, repas, études, etc.) - notre devoir d'état ! En effet, c'est au sein de nos occupations quotidiennes que le Christ est le plus oublié, et c'est justement là, au cœur de nos activités ordinaires, que Jésus veut nous rejoindre et qu'Il réclame de notre part notre amour pour Lui.

C'est être Marthe et Marie à la fois en s'appliquant au mieux à accueillir les joies ou les difficultés de l'heure dans le seul souci de plaire à Jésus et ainsi consoler son Cœur offensé par les péchés et l'indifférence des hommes. **C'est sanctifier l'instant présent seulement en changeant LA DISPOSITION DE NOTRE COEUR pour être PLUS PRESENT à celui de Jésus durant l'heure choisie.**

L'important dans cet engagement, **c'est l'amour** : l'amour déployé dans tout ce qui est fait, vécu durant cette heure, où que nous soyons, quoique nous fassions. **Le Garde d'honneur est appelé à répondre à l'amour de Jésus pour tous les hommes par l'offrande quotidienne de l'heure choisie.** Ainsi, à tout instant, des hommes et des femmes de toute condition rendent à Jésus amour pour amour. De plus, la fidélité à l'heure choisie, malgré les difficultés rencontrées, a valeur de réparation et de consolation.

La Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus est donc accessible à tous et à chacun, quel que soit son âge, sa vie, sa condition et son état de santé. Jésus veut avoir besoin de chacun pour hâter la venue de Son Règne.

KERMESSE PAROISSIALE

SAMEDI 22 JUIN 2024, A LA MAISON PADRE PIO

1, ch. de petite Champagne – 69340 Francheville

Nombreux jeux et animations pour tous les âges ; dîner paroissial à l'issue.

Programme :

- ❖ 15h00 : ouverture des stands
- ❖ 19h00 : apéritif sur la terrasse
- ❖ 20h30 : dîner paroissial

Inscriptions : *plusieurs options disponibles* :

- ❖ au stand tenu sur le parvis de la collégiale le 26 mai et les 2, 9, 16 juin prochains.
- ❖ en ligne :
<https://www.helloasso.com/associations/fraternitas/evenements/repas-kermesse-2024-fraternitas> ou en scannant le code ci-contre



Règlement : en ligne sur le lien internet, en espèces au stand, ou par chèque bancaire à l'ordre de *Fraternitas*, avant le 16 juin pour profiter des tarifs préférentiels.

Plus de détail et/ou proposition d'aide : fraternitas69340@gmail.com

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal¹, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien
vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :



INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Juin 2024.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr

Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : donatienviot@yahoo.fr



COLLEGIALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le vendredi, hors vacances scolaires

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires